



Noëlla CHAMPAGNE
DÉPUTÉE DE CHAMPLAIN



Communiqué

Pour diffusion immédiate

Mobilisation de la TROC

LA TROC VISITE LA DÉPUTÉE NOËLLA CHAMPAGNE

Trois-Rivières, le jeudi 11 novembre 2010 – De passage ce matin aux bureaux de la députée de Champlain et porte-parole en matière de ruralité, **Noëlla Champagne**, la Table régionale des organismes communautaires (TROC), un organisme regroupant autour de 166 organismes communautaires de la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec, tenait à sensibiliser la députée sur la nécessité d'améliorer la qualité de leur intervention communautaire grâce à un meilleur financement gouvernemental.

Au même moment, **Noëlla Champagne** interpellait la ministre déléguée à la Santé et aux Services sociaux, Dominique Vien, à la période de questions et réponses orales sur ses intentions à revoir le financement des organismes communautaires. **Madame Champagne** a tenté de convaincre la ministre de convenir d'une entente tripartite entre elle, l'Agence régionale et la TROC Mauricie Centre du Québec. La réponse de la ministre Vien, qui s'en est tenue à une description de ce qui a déjà été fait, a été loin de satisfaire les manifestants car c'est d'un engagement auquel ils s'attendaient.

« On ne peut pas bien exercer sa mission si on n'a pas les moyens de le faire correctement. Pour assurer un service de qualité, avec des intervenants compétents, les organismes communautaires doivent pouvoir compter sur une aide financière adéquate du gouvernement, car depuis des années ces organismes font les frais du désengagement de l'État dans les services qu'il devrait lui-même fournir à la population », a déclaré Noëlla Champagne.

– 30 –

Renseignements :

Alain Gagnon, attaché politique
Bureau de Noëlla Champagne
Députée de Champlain
Tél. : 819 694.4600